

# merci

## LA LETTRE D'INFORMATION DE LA FONDATION ACTION ENFANCE

Anciennement Mouvement pour  
les Villages d'Enfants (MVE)

### Fondateurs :

Suzanne Masson  
Bernard Descamps

## ÉDITORIAL

### S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

La Fondation ACTION ENFANCE est reconnue d'utilité publique car elle voit loin et grand pour les enfants et jeunes gens qu'elle accueille dans ses Villages d'Enfants et d'Adolescents.

Son ambition simple et exigeante consiste à offrir à chacun les conditions pour grandir, se construire et trouver sa place dans la société. Cette reconnaissance s'appuie avant tout sur l'impact concret de son action auprès des fratries qui lui sont confiées. Vous le lisez régulièrement dans les lignes de notre magazine *Grandir ensemble* : beaucoup de jeunes accueillis dans nos Villages font des études ou suivent une formation et trouvent un emploi qui leur convient.

La mission de la Fondation s'inscrit résolument dans la durée car notre engagement ne s'arrête pas à la majorité. Grâce au dispositif ACTION+, nous continuons à accompagner ceux qui le souhaitent vers l'autonomie. Pour ces jeunes adultes, souvent privés de soutien familial, ce lien durable est essentiel : il offre des repères, une écoute, une présence fidèle.

Cette continuité est au cœur de notre mission. Elle forme une famille qui demeure, attentive et engagée dans le temps. Une famille ouverte, qui grandit grâce à la générosité de celles et ceux qui, comme vous, choisissent de nous faire confiance.

Votre soutien permet notamment de financer intégralement l'accompagnement assuré par les huit référents ACTION+, mobilisés toute l'année auprès des jeunes qui en ont besoin.

Votre engagement durable à nos côtés contribue à écrire des histoires de vie plus sereines et des avenir possibles.



Alain David

**Alain David**

Président d'ACTION ENFANCE



*C'est ainsi que j'ai pu organiser ma succession, rassuré, conforté par tous ces éléments.*



### **Gabriel C.,**

**testateur, a passé la quasi-totalité de sa carrière au contact d'enfants en tant que directeur de centre de vacances et auprès de jeunes élèves ingénieurs en France et à l'étranger.**

**À 75 ans, il a choisi de léguer une partie de son patrimoine à la Fondation ACTION ENFANCE. Il nous explique les raisons de son choix.**

### **COMMENT AVEZ-VOUS CONNU ACTION ENFANCE ?**

Je possède quelques biens de qualité mais pas d'héritier direct. J'ai certes deux nièces que je n'oublierai pas mais que la vie a déjà largement dotées. Justice, ai-je alors pensé, de me tourner vers d'autres que la vie afflige à l'orée même de leur existence. Or la jeunesse m'a toujours intéressé par son dynamisme et l'avenir qu'elle porte en elle. Je connaissais la Fondation ACTION ENFANCE de nom et j'ai fait une recherche approfondie sur son action parmi d'autres associations de Protection de l'enfance en France.

### **POURQUOI AVOIR PRÉCISÉMENT CHOISI NOTRE FONDATION ?**

Cela s'est joué sur le sérieux de la mission d'ACTION ENFANCE, naturellement, mais aussi au contact. Et cela m'amène à vous raconter une anecdote : je m'étais inscrit à la visite du Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson pour me rendre compte sur place de l'action menée par la Fondation et je me suis présenté au siège, par erreur, un jour à l'avance. Qu'à cela ne tienne, j'ai été chaleureusement reçu et j'ai pu prendre le temps de discuter en toute simplicité avec la responsable communication. Cet accueil quasi-familial, alors que je n'étais pas attendu, m'a déjà plu.

### **QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE VOTRE VISITE DE VILLAGE ?**

J'ai vu des maisons à taille humaine, où vivent six enfants, entourés par un binôme de deux éducatrices/teurs familiaux professionnels. J'ai pu leur poser des questions et mesurer leur sens de l'engagement auprès des enfants dont ils ont la charge. Les donateurs qui m'accompagnaient ont également posé des questions pertinentes qui en appelaient d'autres, c'était passionnant car nous partagions le même intérêt. Sur le chemin du retour, je me suis entretenu avec Kristel Cohen, responsable des libéralités, qui m'a toujours écouté, conseillé, en toute objectivité, sans jamais m'influencer. Et c'est ainsi que j'ai pu organiser ma succession, rassuré, conforté par tous ces éléments.

### **QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS TRANSMETTRE AUX ENFANTS ACCUEILLIS PAR ACTION ENFANCE ?**

Profitez à 150 % de tout ce que le pays peut vous offrir en termes d'instruction ! Vous êtes chanceux en France par rapport aux Etats-Unis dont je connais bien le système éducatif. Là-bas, il faut payer et réussir. C'est une double injonction que tout le monde ne peut pas suivre. Vous avez des personnes formidables à vos côtés pour vous aider à vous reconstruire, vous structurer face à la vie. Courage ! Maintenez vos efforts, et surtout... allez voir comment cela se passe ailleurs !

### **Exonération fiscale**

Les legs, donations et assurances-vie en faveur de la Fondation ACTION ENFANCE bénéficient d'une EXONÉRATION TOTALE des droits de succession et de donation. Ainsi, 100 % de votre générosité sera affectée aux missions de la Fondation.



## RENCONTRE AVEC

Le 29 octobre dernier, une quinzaine de notaires, qui travaillent régulièrement avec la Fondation ACTION ENFANCE sur des dossiers immobiliers ou successoraux, sont allés visiter le Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine, au Mée-sur-Seine (77). Echanges avec les équipes, visite du parc et des maisons, Elisabeth Héard revient sur cette rencontre.

### QUEL A ÉTÉ VOTRE RESENTI LORS DE CETTE VISITE ?

Ce moment a été très agréable car j'ai senti des personnes intéressées, très à l'écoute, qui ont posé des questions pertinentes. Cette visite a permis de clarifier l'idée qu'elles se faisaient d'un Village d'Enfants et d'Adolescents. Elles ont pu nous poser toutes leurs questions qui touchaient à la vie quotidienne des enfants. Un chef de service et des éducatrices familiales étaient également présents pour leur parler de l'accompagnement à la fois professionnel et affectueux qu'ils prodiguent aux frères et sœurs tout au long de l'année. Ils ont pu croiser des enfants

présents ce jour-là, s'imprégner de l'atmosphère des maisons où l'on préparait de bons plats pour le déjeuner, faire le tour du parc, visiter notre boutique solidaire où l'on échange les vêtements, notre espace d'accueil des parents, notre salle de lecture et d'informatique... Ils ont pu voir que nous avons des besoins de financement de travaux nécessaires qui ne sont pas pris en charge par le Département : agrandissement de trois maisons, rénovation de la cuisine, de la salle de bain et ameublement de la maison d'adolescents, par exemple...

### EN QUOI EST-CE IMPORTANT DE FAIRE DÉCOUVRIR LES VILLAGES ACTION ENFANCE À DES NOTAIRES ?

Globalement, il est important de communiquer, de dire ce que l'on fait et de montrer le résultat de nos actions. Or nous avons la chance d'avoir des Villages que l'on peut visiter, qui témoignent de notre mission d'accueil des frères et sœurs auprès des personnes qui nous soutiennent. Nous recevons régulièrement des testateurs, donateurs et partenaires de la



**Elisabeth Héard**

Directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine

Fondation. Les notaires sont des personnes importantes dans le cadre de notre action. Celles et ceux que nous avons reçus, pourront, par exemple, rendre compte de leur visite du Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine à une personne qui vient les voir sans savoir à quelle fondation transmettre ses biens. Ils pourront lui dire précisément comment sera employé son patrimoine car ils auront vu les besoins sur place. Et engager cette personne à entrer en contact avec la Fondation ACTION ENFANCE pour s'inscrire à une prochaine visite de Village organisée par la Fondation.



